

membres des Communes, n'avaient été les sommes énormes répandues aussi par les Whigs; d'ailleurs, quelques collègues s'étaient montrés incorruptibles; ils n'avaient pas voulu prendre la plaisanterie et avaient élu des Radicaux. En conséquence, les Whigs, les Radicaux et le parti indécis, composé des Catholiques Romains et des inconstants, parvinrent à l'abattre. Ils l'abattirent, parce qu'il ne sut pas cesser sa plaisanterie à temps.

Le Budget de M. Disraeli était un drôle de budget; mais les budgets sont choses sérieuses et il en résulta que des hommes aux lents mouvements, de la trempe de lord Aberdeen et de M. Gladstone, arrivèrent au pouvoir, pour nous gouverner sérieusement.

Mais le pis de tout cela, c'est qu'à force de rire, Lord Derby avait fait aussi disparaître son propre parti; car en élevant M. Disraeli pour se moquer de ceux qui croyaient que lord Derby avait jamais été Protectionniste, il aurait pu faire rire le pays de cette plaisanterie; mais les Newdegates [* *] furent dégoûtés; car il faut dire que les cotes des mercuriales n'étaient pas alors aussi élevés qu'aujourd'hui. De sorte que lorsque lord Derby quitta le pouvoir, il quitta son parti; et la Coalition règne aujourd'hui en souveraine. Aussi, pour la première fois en sa vie, commence-t-il peut-être à réfléchir et à paraître sérieux, car il ne lui reste plus de parti à abandonner ou à joindre. Dans son désespoir, il a essayé de combattre par anticipation un parti—un parti démocratique—auquel il jette de vaillants défis. Mais personne ne voit là dedans la moindre matière à rire. Il arrive à tous les farceurs d'exagérer leur plaisanteries de temps à autre.

Et pourtant la satire est très-bonne! Le sujet d'une démocratie en Angleterre est une mine si abondante! Une démocratie dans un pays qui a vu lord Derby, ministre et qui l'a eu pour gouverneur-en-chef! Une démocratie dans un pays qui permet un tel système électoral qu'un homme comme lord Derby peut anéantir des ministères, en les abandonnant ou en se joignant à eux!

Jusqu'au jour où nous saurons parfaitement quel peuple ridicule nous sommes, nous n'aurons jamais pu comprendre un homme comme lord Derby. La politique anglaise est bien réellement une plaisanterie et celui-là seul fait preuve d'une honnêteté supérieure, qui se moque ouvertement de tous les charlatanismes et en tire tout l'avantage possible, tout en se raillant.

Si nous constituions vraiment un peuple gouverné par lui-même et comptant sur lui-même,—ce qui aurait lieu si nous étions sages et réfléchis, si nous étions libres chez nous, si nous n'adorions pas la noblesse, et si nous avions un plan de conduite envers les nations étrangères, avec assez de virilité pour mettre ce plan à exécution,—lord Derby deviendrait d'une constance respectable, par suite du respect qu'il aurait pour ses compatriotes. Mais, au point où en sont les choses, il est poussé vers le Toryisme intolérant précisément par le peu d'estime qu'il a pour ce parti.

EDWARD M. WHITTY.

FIN.

VIe. PARLEMENT PROVINCIAL.

1ère session.

{ 15e séance, mercredi,
17 mars, 1858.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

(Suite. Voir les trois numéros précédents.)

M. Luberge—Les remarques par lesquelles le Secrétaire-Provincial vient de terminer son discours, sont fort belles, il est vrai; il est malheureux seulement qu'elles ne s'accordent pas avec les autres paroles de cet honorable ministre. Quant à moi, je ne mêlerais jamais les considérations de parti à la question dont nous nous occupons aujourd'hui; car elle est pour moi d'une

[* *] Type du gentilhomme campagnard, des grands propriétaires terriens. Naturellement, à cette époque, presque tous les Newdegates du Royaume voyaient avec colère l'abrogation des lois contre l'importation des céréales.

importance supérieure à toute autre. C'est pourquoi je ne relèverai pas les observations faites par le Secrétaire-Provincial relativement au parti démocratique; il me suffira aujourd'hui de lui rappeler que ce parti s'est bravement comporté dans tous ses comtés, pendant les dernières élections et que là où il a été défait, ce n'a été que par une faible majorité; nous en avons une preuve vivante, par exemple, dans l'hon. Proc. Gén. de l'Est.

L'hon. Secrétaire Provincial a parlé pendant deux heures; mais il n'a touché la question actuelle que pendant dix minutes. Le reste du temps, il nous a entretenus de ce qu'il croit devoir être un jour les embarras de l'opposition, à son entrée au pouvoir. —Si vous chassez mes collègues, que ferez-vous ensuite? Tels sont les soucis de l'hon. Secrétaire Provincial, et pour lui, toute cette grande question qui porte dans ses flancs l'avenir du Canada se résume en ce problème: les ministres actuels resteront-ils quelque temps encore ou passeront-ils promptement?

Eh! bien, ce n'est pas là la question intéressante. La voici: Maintiendrons-nous le principe de la double majorité qui a existé depuis l'union, ou bien abandonnerons-nous ce principe, pour ne considérer le Canada que comme une seule province, au mépris de tous les principes constitutionnels qui nous ont dirigés jusqu'à présent?

Il ne s'agit pas de savoir si ce principe de la double majorité sera appliqué dans un cas et négligé dans un autre cas; car il pourrait arriver que le ministre n'eût que la minorité d'une des deux Provinces dans un vote concernant plus particulièrement cette Province, sans que cela prouvât le moins du vote que la majorité des députés de cette partie désire un changement ministériel. Non, ce n'est pas là le moyen de sonder la volonté du peuple; mais, lorsque les ministres n'obtiennent jamais que la minorité de la représentation d'une des deux Provinces, ainsi que cela a lieu aujourd'hui, le doute n'est plus permis et c'est alors le moment de se demander sérieusement: Maintiendrons-nous le principe de la double majorité?

Dans le cas de l'affirmative, l'application doit en être immédiate.

Mais non, il faut, nous dit-on, attendre encore une quinzaine de jours. Attendez? et pourquoi? Ce délai nous apprend-t-il quelque chose que nous ne sachions pas encore? Si les ministres admettent le principe, que tardent-ils à l'appliquer? Le Secrétaire-Provincial vient de l'admettre et le Procureur-Général de l'Ouest l'admit aussi, l'an dernier, en proposant sa fameuse résolution. Que nous faut-il de plus? Ce n'est pas à eux à décider si le moment est venu de se sacrifier à ces principes; car si la sentence devait dépendre d'eux seuls, ils est probable qu'ils ne la prononceraient jamais. Il nous faut une règle déterminée, que nous puissions appliquer dès que le cas s'en présentera et cette règle, je la trouve dans l'amendement du député de Montmercy. Il est vrai qu'en théorie, le principe de la simple majorité serait plus logique, plus constitutionnel et, le dirai-je?—plus juste.

Le Secrétaire-Provincial nous a parlé, pendant une demi-heure, des moyens honteux auxquels l'opposition haut-canadienne a eu recours pour obtenir sa majorité. Après cela, peut-il nier l'existence de cette majorité! Il nous dit aussi que tout ce que demande le Bas-Canada c'est l'égalité; mais où trouverons-nous la garantie de cette égalité, s'il est permis à la majorité d'une des deux Provinces de peser la valeur de la majorité de l'autre Province? Ce qui s'est dit aujourd'hui du fanatisme haut-canadien, ne pourra-t-il pas se répéter, un autre jour, dans le Haut-Canada, en parlant d'une majorité bas-canadienne qui serait contre le ministère du moment? Les majorités ne peuvent pas se discuter; et nous, Bas-Canadiens, nous devons respecter celle du Haut-Canada telle qu'elle nous vient; autrement, comment serons-nous en mesure de combattre le principe de la représentation basée sur la population?

Le Secrétaire Provincial nous a parlé du spectacle touchant donné par la représentation du Bas-Canada votant à l'unanimité contre ce dernier principe! Mais qui peut nous assurer qu'il en sera toujours ainsi? —Le premier ministre, par exemple, a voté lui-même en faveur de ce même principe et s'il s'y oppose aujourd'hui, c'est que les nécessités de la coalition l'exigent; mais viennent de nouvelles circonstances, et il pourrait fort bien changer à propos de cette question, de même qu'il vote aujourd'hui